

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2013

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 Avril 2013 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 30 septembre 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 47.987.224 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013 de 445.164 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2013 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

L'abonnement des honoraires d'audit relatifs à l'année 2013 se fait sur la base des honoraires de l'exercice 2012. Toutefois, l'estimation des dits honoraires a été faite sur la base des honoraires découlant des états financiers arrêtés au 31 décembre 2011. En conséquence, les honoraires ont été minorés pour 7 995 dinars,

ce qui a eu pour effet de minorer les charges de la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013 pour 5.983 dinars et de majorer la valeur liquidative au 30 septembre 2013 de 13 millimes.

En outre, les frais de publication relatifs à la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ont été imputés en totalité sur la période pour un montant de 4.857 Dinars, sans procéder à l'abonnement de cette charge sur tout l'exercice, cette omission a eu pour effet de minorer la valeur liquidative au 30 septembre 2013 pour 3 millimes.

Par ailleurs, les charges du premier semestre ne prennent pas en compte des agios débiteurs figurant sur le relevé bancaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT pour un montant de 5 369 dinars. Le gestionnaire a contesté la réalité de ces agios auprès de la banque de l'habitat par une réclamation notifiée par mail en date du 13 février 2013. Toutefois, cette réclamation demeure sans suite à ce jour. La prise en compte éventuelle de ces charges pour le calcul de la valeur liquidative du 30 septembre 2013 aurait pour effet de minorer cette dernière de 12 millimes.

Le système d'information de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ne procède pas à l'actualisation automatique des taux d'intérêt à percevoir sur les emprunts obligataires compte tenu de l'évolution du taux du marché monétaire. Ainsi le montant des intérêts sur les emprunts obligataires dont le taux d'intérêt est indexé sur le TMM, est sous-évalué au 30 septembre 2013 de 1 196 Dinars soit une sous-évaluation de la valeur liquidative au 30/09/2013 de 3 millimes.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

De cette appréciation, il ressort que la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT a employé 13,76% de son actif en titres émis ou garantis par la banque de l'Habitat. Cette proportion est en dessus du seuil maximum fixé à 10% par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Les emplois en portefeuille titres enregistrent au 30 septembre 2013, 84,38% du total actif dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Par ailleurs, nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des billets de trésorerie et des certificats de dépôt effectués par chacun des émetteurs. En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 30 Octobre 2013
Le commissaire aux comptes :
Samir Labidi

BILAN
au 30 Septembre 2013
(Unité : 1000 TND)

	Notes	30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	40 493,238	31 096,517	36 493,897
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		119,079	2 360,889	2 433,969
b - Obligations et Valeurs assimilées		40 374,159	28 735,628	34 059,928
c - Autres Valeurs			-	
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 493,986	16 976,084	17 095,113
a - Placement monétaires	3-3	7 090,585	13 553,125	13 987,828
b – Disponibilités	3-11	403,401	3 422,959	3 107,285
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		47 987,224	48 072,601	53 589,010
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	103,318	90,149	111,505
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	29,125	2,388	16,281
TOTAL PASSIF		132,443	92,537	127,786
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	3-5	46 604,848	46 715,318	51 642,038
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	1 249,933	1 264,746	1 819,186
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,438	0,257	0,284
b - Sommes distribuables de l'exercice		1 249,495	1 264,489	1 818,902
ACTIF NET		47 854,781	47 980,064	53 461,224
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		47 987,224	48 072,601	53 589,010

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01^{er} juillet au 30 septembre 2013
(Unité: 1000 TND)

		<i>Période du</i> 01/07/2013	<i>Période du</i> 01/01/2013	<i>Période du</i> 01/07/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012
		<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>
Notes		30/09/2013	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2012	31/12/2012
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	468,610	1 310,867	317,171	1 142,612	1 483,068
a - Dividendes		-	28,724	-	193,652	193,652
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		468,610	1 282,143	317,171	948,960	1 289,416
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	87,407	377,216	92,402	249,065	453,599
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		556,017	1 688,083	409,573	1 391,677	1 936,667
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	103,318	321,821	90,149	261,470	372,975
REVENU NET DES PLACEMENTS		452,699	1 366,262	319,424	1 130,207	1 563,692
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	19,297	58,385	16,717	50,587	70,109
RESULTAT D'EXPLOITATION		433,402	1 307,877	302,707	1 079,620	1 493,583
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 17,108	- 58,383	121,463	184,869	325,319
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		416,294	1 249,494	424,170	1 264,489	1 818,902
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		17,108	58,383	-121,463	-184,869	-325,319
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		13,359	- 6,104	107,572	-10,508	1,190
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		- 1,597	47,023	-59,617	-46,233	-22,674
* Frais de négociation		-	-	-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		445,164	1 348,796	350,662	1 022,879	1 472,099

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01^{er} juillet au 30 septembre 2013
 (Unité : 1000 TND)

	<i>Période du</i> 01/07/2013	<i>Période du</i> 01/01/2013	<i>Période du</i> 01/07/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012	<i>Période du</i> 01/01/2012
	<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>	<i>Au</i>
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation	30/09/2013	30/09/2013	30/09/2012	30/09/2012	31/12/2012
<i>a - Résultat d'exploitation</i>	433,402	1 307,877	302,707	1 079,620	1 493,583
<i>b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres</i>	13,359	- 6,104	107,572	-10,508	1,190
<i>c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres</i>	- 1,597	47,023	- 59,617	- 46,233	-22,674
<i>d - Frais de négociation de titres</i>		-		-	-
AN 2 - Distribution des dividendes		1 648,073	-	1305,903	1 305,903
AN 3 - Transaction sur le capital					
<i>a – Souscriptions</i>	740,896	33 384,207	9 296,530	17 850,628	28 053,381
<i>* Capital</i>	725,600	32 161,600	9 086,400	17 444,300	27 363,400
<i>* Régularisation des sommes non distrib.</i>	- 0,516	- 27,267	-20,730	- 31,418	-48,476
<i>* Régularisations des sommes distrib.</i>	15,812	1 249,874	230,860	437,746	738,457
<i>* Droits d'entrée</i>					
<i>b – Rachats</i>	1 433,195	38 691,374	5 061,120	9 355,142	14 525,954
<i>* Capital</i>	1 401,200	37 241,300	4 965,900	9 133,100	14 151,700
<i>* Régularisation des sommes non distrib.</i>	- 0,932	- 28,858	-14,154	-16,946	-24,968
<i>* Régularisation des sommes distrib.</i>	32,927	1 478,932	109,374	238,988	399,222
<i>* Droits de sortie</i>					
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 247,135	- 5 606,444	4 586,071	8 212,462	13 693,623
AN 4 - Actif Net					
<i>a - En début de période</i>	48 101,915	53 461,224	43 393,994	39 767,602	39 767,602
<i>b - En fin de période</i>	47 854,781	47 854,781	47 980,064	47 980,064	53 461,224
AN 5 - Nombre d'actions					
<i>a - En début de période (mille actions)</i>	473,076	517,117	426,907	385,000	385,000
<i>b - En fin de période (mille actions)</i>	466,320	466,320	468,112	468,112	517,117
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE (EN DINAR)	101,679	103,383	101,647	103,292	103,292
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE (EN DINAR)	102,622	102,622	102,497	102,497	103,383
TAUX DE RENDEMENT	0,93%	2,67%	0,84%	2,48%	3,34%

NB :Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2013

(Unité Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titre

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2013 à 40.493.238 Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30-09-2013	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14.200	14.200.000	14.656.207	30,54%	30,63%	ETAT
BTA 5,50% Octobre 2018	5.000	5.000.000	5.092.204	10,61%	10,64%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.564.003	19,93%	19,99%	ETAT
Titres émis par des sociétés	294.000	25.122.864	25.717.952	53,59%	53,74%	
Amen BANK 2011-1	20.000	1.600.000	1.601.070	3,34%	3,35%	-
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	366.600	366.644	0,76%	0,77%	-
ATL 2010-1	5.000	200.000	201.220	0,42%	0,42%	BBB
EO ATL 2013-1	20.000	2.000.000	2.048.287	4,27%	4,28%	BBB(tun)
EO ATL 2013-2	5.000	500.000	500.868	1,04%	1,05%	BBB(tun)
ATTIJARI BANK 2010	13.000	928.564	954.417	1,99%	1,99%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	461.500	476.189	0,99%	1,00%	BBB-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	10.000	1.000.000	1.014.159	2,11%	2,12%	BBB-
BH 2013-1VAR TMM+1.8%	10.000	1.000.000	1.012.556	2,11%	2,12%	BBB-
CHO 2009	2.000	175.000	180.497	0,38%	0,38%	BIAT
CIL 2010 - 2	20.000	1.200.000	1.246.935	2,60%	2,61%	BBB-
MEUBLATEX INDUSTRIES 2010 (A)	4.000	320.000	325.984	0,68%	0,68%	A BANK
STB 2010-1 (B)	10.000	799.900	817.741	1,70%	1,71%	STB
STB sub 2011	30.000	2.571.300	2.656.213	5,54%	5,55%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	600.000	612.536	1,28%	1,28%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	600.000	622.478	1,30%	1,30%	BBB+
TUNISIE LEASING 2012-2	20.000	2.000.000	2.071.527	4,32%	4,33%	BBB+
EO MODERN LEASING 2012	25.000	2.500.000	2.580.137	5,38%	5,39%	BBB
UIB 2011- catégorie B	20.000	1.800.000	1.808.948	3,77%	3,78%	UIB
EO UIB 2012-1	20.000	2.000.000	2.072.907	4,32%	4,33%	UIB
AIL 2013-1	15.000	1.500.000	1.528.307	3,18%	3,19%	A+(tun)
UBCI 2013-1	10.000	1.000.000	1.018.332	2,12%	2,13%	-
OPCVM	1.173	119.011	119.079	0,25%	0,25%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	1.173	119.011	119.079	0,25%	0,25%	-
Total du portefeuille-titres		39.441.875	40.493.238	84,38%	84,62%	

La valeur des BTA au 30/09/2013 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 14.374Dinars. Les entrées du portefeuille titres enregistrés pendant la période allant du 01-07-2013 au 30-09-2013, concernent des souscriptions aux emprunts obligataires pour un montant total de 500.000 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du 01-07-2013 au 30-09-2013, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de 433.350 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1.310.867 DT** pour la période allant du **01-01-2013** au **30-09-2013**, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 1/07/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2013 au 30/09/2013	Du 01/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Revenus des BTA	157.484	469.532	157.484	469.026	626.511
Revenues des OPCVM	0	28.723	-	193.652	193.652
Revenus des obligations	311.126	812.612	159.687	479.934	662.905
Total	468.610	1.310.867	317.171	1.142.612	1.483.068

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2013** à **7.090.585 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30-09-2013	% actif	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	515.383	1,07%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.084.067	4,34%	SH El Kantaoui	BH
BDT260913/261013 ATTIJARI LEASING	1.493.238	1.494.365	3,11%	ATTIJARI LEASING	BB+
BDT130913/131013MODERN LEASING	1.493.436	1.497.374	3,12%	Modern Leasing	F2
CD260913/061013	499.395	499.698	1,04%	BH	BB
CD250913/051013	499.395	499.758	1,04%	BH	BB
CD220913/021013	499.395	499.940	1,04%	BH	BB
Total	6.984.859	7.090.585	14,78%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-01-2013** au **30-09-2013** un montant de **377.216 DT** et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	Du 1/07/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2013 au 30/09/2013	Du 01/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Intérêts des placements à termes	-	6.393	356	1.791	1.946
Intérêts des billets de trésoreries	84.384	274.571	84.747	239.625	383.235
Intérêts des certificats de dépôts	3.023	96.252	7.299	7.649	68.418
Total	87.407	377.216	92.402	249.065	453.599

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2013** au **30-09-2013** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2012** au **30-09-2012** se détaillent ainsi :

Libellé	2013	2012
Capital initial au 1er Janvier		
Montant	51.642.038	38.475.330
Nombre d'actions	517.117	385.000
Nombre d'actionnaires	813	899
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	32.161.600	17.444.300
Régl. des sommes non distribuables	-27.267	-31.418
Nombre d'actions émises	321.616	174.443
Rachats effectués		
Montant (nominal)	37.241.300	9.133.100
Régl. des sommes non distribuables	-28.858	-16.946
Nombre d'actions rachetés	372.413	91.331
Autres effets sur le capital		
Moins-values potentielles sur actions	-6.104	-10.508
Plus-values réalisés sur cession d'actions	47.023	-46.233
Frais de négociation		-
Capital au 30 septembre		
Montant	46.604.848	46.715.318
Nombre d'actions	466.320	468.112
Nombre d'actionnaires	723	818

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au **30-09-2013** comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur (Report à nouveau)	486	-48	438
Somme distribuable exercice en cour	1.307.878	-58.383	1.249.495
Total	1.308.364	-58.431	1.249.933

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2013** à **103.318 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2013	30-09-2012	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire à payer	18.233	15.909	19.677
Rémunération du distributeur à payer	85.085	74.240	91.828
Total	103.318	90.149	111.505

3-8 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2013 à 29.125 DT et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2013	30-09-2012	31/12/2012
Etat retenues à la source	15.517	- 9.409	-
Honoraires du commissaire aux comptes	8.833	7.796	11.554
Redevances CMF à régler	3.828	3.343	4.250
Autres charges AGO amortis	-	-	-
TCL à payer	947	658	477
Total	29.125	2.388	16.281

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-01-2013 au 30-09-2013 à 321.821 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/07/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2013 au 30/09/2013	Du 1/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	18.233	56.792	15.909	46.142	65.819
Rémunération du distributeur	85.085	265.029	74.240	215.328	307.156
Total	103.318	321.821	90.149	261.470	372.975

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-01-2013 au 30-09-2013 à 58.385DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 1/07/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2013 au 30/09/2013	Du 01/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 1/1/2012 au 31/12/2012
Redevances CMF	12.155	37.861	10.606	30.761	43.879
Honoraires du commissaire aux comptes	3.758	11.152	3.757	11.156	14.914
Autres charges AGO amortis	1.740	4.857	885	5.165	6.405
T.C.L	1.341	4.210	1.469	3.504	4.911
Autres charges	303	305	-	1	-
Total	19.297	58.385	16.717	50.587	70.109

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **30-09-2013** à **403.401 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2013	30/09/2012	31/12/2012
Dépôts à vue	403.401	3.422.959	3.107.285
Placements à terme	-	-	-
Total	403.401	3.422.959	3.107.285